

AUTORISATION DE SORTIE 2021-2022

Monsieur et/ou Madame

autorise(nt) (**Nom + Prénom de l'enfant**)

Année + « maternelle » ou « primaire :

à quitter l'école à la fin des cours pour rentrer DIRECTEMENT à la maison

- à **12h10** le mercredi, seul
- à **15h25** (lundi/mardi/jeudi/vendredi), seul *
- après **l'étude** (lundi/mardi/jeudi), seul *
- avec son **aîné de 2^e ou 3^e maternelle (Nom + Prénom de l'aîné) :**
- avec son **aîné de 1^e à 4^e primaire (Nom + Prénom de l'aîné) :**
- avec son **aîné de 5^e à 6^e primaire (Nom + Prénom de l'aîné) :**

* entourer les jours autorisés.

Signature

L'équipe éducative pourra obliger les élèves qui « stationnent » aux abords de l'école à revenir dans l'établissement.